

<b>Fonction</b>	Professeur en Section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa)
<b>Nature du poste</b>	Poste implanté en Segpa au sein d'un collège
<b>Nature de la spécificité</b>	Placé sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement et fonctionnelle du directeur adjoint chargé de Segpa (Dacs), le professeur en Segpa travaille au sein d'un dispositif pédagogique intégré au collège et scolarisant des élèves en grande difficulté scolaire à l'issue du parcours scolaire en école élémentaire.
<b>Discipline</b>	Toutes disciplines
<b>Etablissement</b>	<b>Tout collège avec SEGPA</b>
<b>Précisions concernant la spécificité du poste (type d'enseignement, public, contexte établissement)</b>	<p>Le professeur de Segpa a pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves afin d'apporter des réponses évolutives et adaptées à leurs potentialités et leurs besoins avec pour finalité l'acquisition de compétences sociales et scolaires ;</li> <li>- concevoir et mettre en œuvre les projets individuels des élèves grâce à une analyse de leurs besoins et aux réponses pédagogiques proposées ;</li> <li>- promouvoir la scolarisation inclusive auprès des PLC et des PLP ;</li> <li>- assurer une mission d'enseignement auprès d'adolescents, en référence aux programmes (Cycles 3 et 4) et au socle commun dans la perspective de la réussite au certificat de formation générale (CFG), au diplôme national du brevet professionnel (DNB Pro) ou du DNB ;</li> <li>- contribuer à la construction du projet d'orientation de l'élève en s'inscrivant dans le parcours <i>Avenir</i> ;</li> <li>- participer aux temps de coordination et de synthèse animés par le Dacs ;</li> <li>- communiquer avec les familles, les informer de l'évolution de leur enfant dans les apprentissages et les associer au parcours de formation</li> </ul>
<b>Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)</b>	<p>Textes de référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015, relative aux Segpa (<i>Boen</i> n°31 du 27 août 2015)</li> <li>- décret n°2017-169 du 10 février 2017, relatif au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (annexe 1 du référentiel de compétences de l'enseignant spécialisé)</li> </ul> <p>Au sein d'un collège, les Segpa accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. Ces élèves ne maîtrisent pas toutes les compétences et connaissances définies dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture attendues à la fin du cycle des apprentissages fondamentaux ; ils présentent des lacunes importantes qui risquent d'obérer l'acquisition des compétences prévues au cycle de consolidation.</p> <p>Professeur spécialisé ou en voie de spécialisation, le professeur de Segpa témoigne de la polyvalence disciplinaire attendue du professeur des écoles. Il maîtrise les programmes des cycles 3 et, pour partie, ceux du cycle 4.</p>

	<p>Une maîtrise des usages pédagogiques du numérique est attendue.</p>
<p><b>Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite et suivi de projets, ...)</b></p>	<p>Enseigner auprès d'élèves en grande difficulté scolaire, orientés vers une Segpa par la Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (Cdoea) ou par la Cdaph pour les élèves en situation de handicap : mettre en œuvre les projets individualisés (enseignement et orientation), communiquer avec les familles et l'ensemble des partenaires.</p> <p>Le professeur de Segpa contribue à la mise en œuvre du projet d'orientation dans le cadre du parcours <i>Avenir</i> : en concertation avec le PLP et les autres partenaires de l'établissement (Psy EDO, médecin scolaire et équipe de direction).</p>
<p><b>Compétences souhaitées</b></p>	<p>Témoigner d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation et aux aides spécifiques concernant les élèves à besoins éducatifs particuliers</p> <p>Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte à la fois dans l'enseignement dispensé et dans le projet individuel de l'élève</p> <p>Etre en mesure de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues et articulées au projet individuel de l'élève</p> <p>Savoir travailler en équipe pluricatégorielle</p> <p>Démontrer une bonne capacité de communication et d'écoute, notamment vis-à-vis des familles</p> <p>Etre en mesure d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant</p> <p>Avoir le sens de l'organisation et de l'initiative</p> <p>Respecter le devoir de discrétion professionnelle</p>
<p><b>Expérience professionnelle antérieure souhaitée</b></p>	<p>Une expérience professionnelle du parcours de l'élève en école élémentaire, et plus particulièrement en cycle 3, est souhaitable.</p>